



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ISERE

Direction départementale de la cohésion sociale  
Pôle Hébergement accompagnement et logement social

## APPEL À CANDIDATURE « PENSIONS DE FAMILLE »

Cet appel à candidature vise à recueillir les projets de création de pensions de famille sur le département de l'Isère. Il est publié sur le site internet de la Préfecture de l'Isère, rubrique Solidarité, hébergement, logement et populations vulnérables.

Des renseignements concernant les pensions de famille sont disponibles sur le site internet de la DRJSCS Auvergne Rhône-Alpes : rubrique Cohésion Sociale / Logement adapté – accès au logement

La date de clôture de dépôt des projets est fixée au vendredi 27 février 2020 .

### **1 – Qualité et adresse de l'autorité initiant l'appel à candidature :**

Le Préfet de l'Isère – Direction départementale de la cohésion sociale.

### **2 – Contenu du projet et objectifs poursuivis :**

L'appel à candidature porte sur la création d'environ 60 nouvelles places de pension de famille réparties selon les termes du cahier des charges joint en annexe.

### **3 – Cahier des charges :**

Les opérateurs intéressés doivent présenter un projet conforme au cahier des charges.

### **4 – Modalités d'instruction des projets et critères de sélection :**

Les projets seront analysés au niveau départemental au regard des critères du cahier des charges par un comité composé de : la responsable du Pôle hébergement accompagnement logement social de la DDCS, la responsable de l'unité logement accompagné et la chargée de mission logement adapté de la DDCS, le responsable du bureau du logement public de la DDT, une personne qualifiée de la DT de l'ARS.

Les projets sélectionnés seront ensuite soumis au Comité régional de validation des pensions de famille.

## 5 – Modalités de transmission du dossier :

Le dossier est à recevoir **au plus tard le vendredi 27 février 2020**.

Il doit être composé de :

- la trame annexée au présent avis (annexe 1 du règlement de fonctionnement du Comité régional des pensions de famille)
- tout document permettant d'appréhender le projet présenté notamment en ce qui concerne
- le projet social et le public visé,
- l'implantation, l'architecture,
- le coût de construction/réhabilitation, l'équilibre d'exploitation
- le coût de fonctionnement, le profil des hôtes (nombre, qualification, missions).

Le dossier de candidature (version papier et version dématérialisée) devra être adressé à :

**Madame la Directrice - Direction départementale de la cohésion sociale**

**Pôle hébergement accompagnement et logement social**

**"appel à projet pension de famille "**

Cité administrative – Bâtiment 2

1 rue Joseph Chanrion-CS 20094 38 032 Grenoble cedex 1

Adresse électronique : [ddcs-hebergement-logement@isere.gouv.fr](mailto:ddcs-hebergement-logement@isere.gouv.fr)

Il pourra être déposé contre récépissé et dans les mêmes délais à :

Direction départementale de la cohésion sociale - Cité administrative – 1 rue Joseph Chanrion bat 2- 2<sup>ème</sup> étage

Horaires : 9 h 30-11 h30 – 13 h30 -16 h00.

La directrice départementale de la  
cohésion sociale,

